

EDITORIAL

À l'âge de la mondialisation, de l'Internet, des échanges de toutes sortes, on pourrait croire que la discrimination fondée sur la race, le sexe, la langue, la religion et autres est en voie de disparition. La législation internationale possède une série d'instruments et de mécanismes pour lutter contre ces discriminations : Convention sur toutes les formes de discrimination raciale, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Rapporteur spécial sur la liberté de religion et de conviction, et plusieurs autres. Les organismes régionaux ont également mis en place leurs propres mécanismes et de nombreux pays ont adopté des lois pour interdire et punir ces types de discrimination.

Pourtant, malgré toutes ces mesures, la discrimination est encore bien vivante, comme on peut le constater dans l'actualité de tous les jours. Les différents articles et informations que vous lirez tout au long de ce Bulletin le montrent bien. Que ce soient les témoignages des jeunes filles participant à la Commission de la condition de la femme à l'ONU, la situation des Batwas en Afrique ou des Dalits et Adivasis en Inde, ils nous rappellent tous que l'UFER a encore – et peut-être plus que jamais – sa raison d'être.

Si le racisme et les différentes formes de discrimination sont encore bien vivants, c'est que nous ne nous sommes pas attaqués avec suffisamment de détermination à leurs causes fondamentales: l'ignorance, la pauvreté et la peur. C'est sur ces causes qu'il faut travailler partout et à tous les niveaux, auprès des enfants comme des adultes, des hommes comme des femmes, des riches comme des pauvres et dans les pays du Nord comme du Sud.

Chacun et chacune de nous peut apporter sa contribution là où il ou elle œuvre. Mais en joignant nos efforts au sein d'associations créées à cet effet nous pouvons augmenter notre efficacité. Par ses activités, UFER, malgré ses moyens limités, cherche à appuyer ceux et celles qui luttent avec et pour les victimes de discrimination et à s'attaquer aux causes de ce mal. C'est pourquoi nous avons mis sur pied, en 2000, comme contribution à la Conférence des Nations Unies contre le racisme (2001), un programme de formation, qui a pour but de renforcer les capacités de ceux et celles qui sont engagés dans des organisations de base. Ce programme a déjà porté des fruits, comme vous le verrez à la lecture de ce Bulletin.

Raymonde Martineau

25€ ou 32US\$ à verser au compte suivant :

Banque Fortis

IBAN : BE50 0013 6970 0018

BIC : GEBABEBB

NOUVELLES DES NATIONS UNIES

Par Raymonde Martineau

❖ LA DISCRIMINATION CONTRE LES FILLETES PERSISTE

La Commission de la condition de la femme, composée de 32 États Membres des Nations Unies, a tenu sa 51^e session du 26 février au 9 mars 2007. Le thème principal de cette année était *l'élimination de la violence et de la discrimination contre les fillettes*. La Commission a reconnu que « la discrimination et la violence à l'égard des petites filles continuent d'exister partout dans le monde ». ¹ Elle a déploré, entre autres, que « la sécurité des filles (soit) souvent compromise au sein même de la famille, de la collectivité ou dans les établissements, dans les lieux mêmes où elles devraient être en sécurité et aux mains des personnes et institutions mêmes qui sont chargées de les protéger ». ² De plus, on estime que « jusqu'à 55 millions de filles ne seraient toujours pas scolarisées » ³ et que « 40% des enfants soldats sont des filles qui ont été enrôlées de force. » ⁴

Une des constatations importantes qui ressort de cette session, c'est que « l'autonomisation des filles est essentielle si on veut rompre le cycle de la discrimination et de la violence et protéger et promouvoir leurs droits fondamentaux ». ⁵

Un nombre important de jeunes filles de moins de 18 ans (207) ont pu participer à cette session de la Commission grâce à l'appui de plusieurs ONG, dont le Grail qui en a invitées plusieurs et les a accompagnées tout au long de la session. Elles étaient accréditées par UFER et le Grail. Elles ont suivi les débats officiels et participé à plusieurs événements parallèles organisés par les ONG, au cours desquels elles ont pu exprimer leurs préoccupations et faire des suggestions d'actions concrètes. Ce fut un exercice de conscientisation pour elles. L'une d'elle a déclaré que le fait d'avoir participé à cette réunion l'a motivée pour agir en vue de changer des choses.

La violence domestique et les abus sexuels ainsi que le manque de confiance en soi et le machisme sont apparus comme les principaux problèmes auxquels ces jeunes filles sont confrontées. Plusieurs d'entre elles ont dit que beaucoup de fillettes restent traumatisées à la suite de violence et d'abus dont elles ont été victimes. Une jeune fille de Mexico a dit que « le machisme est présent dans les familles de toutes les couches sociales et économiques ». Une jeune fille des États-Unis déplora que « les filles subissent des pressions en ce qui concerne leur apparence. Vous ne pouvez pas être trop grande, trop petite, trop grosse ou trop maigre, dit-elle ».

Afin de surmonter ces problèmes, les jeunes filles ont insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure éducation, de développer une plus grande conscience sur tout ce qui touche les

¹ Commission de la condition de la femme, 51^e session, *l'Élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des petites filles*, Rapport du Secrétaire général, E/CN.6/2007/2, 12 décembre 2006, para 47

² Idem, para 21

³ Idem, para 20

⁴ Idem para 30

⁵ Idem para 33

différences entre les sexes et de favoriser une meilleure autonomisation des fillettes. Une jeune fille du Portugal déclara : « une bonne façon de prévenir la discrimination et la violence est d'apprendre à s'aimer telles que nous sommes, si on y arrive, on se sent plus confortable et on est davantage capable de se protéger soi-même ». Plusieurs ont aussi mentionné l'importance de rendre les garçons plus conscients du rôle actif que les femmes jouent et peuvent jouer dans la société.

Ce sujet a d'ailleurs fait l'objet, au cours de la Commission, d'un panel dans lequel on a mis l'accent sur l'importance d'éduquer les garçons dès leur enfance. Le panel a aussi insisté sur le « bénéfice que les hommes pourraient tirer d'une société où les deux sexes seraient plus égaux ».⁶

De retour dans leur pays, ces jeunes filles auront besoin de notre appui dans leurs efforts pour lutter contre la discrimination et la violence dont elles sont trop souvent l'objet. L'autonomisation est un long processus. Leurs témoignages ne peuvent que nous conforter dans notre conviction que le renforcement des capacités devrait continuer à être une des priorités d'UFER.

❖ LES DROITS DE L'HOMME SE PORTERONT-ILS MIEUX AVEC LE NOUVEAU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME?

Il y a un an, le nouveau Conseil des droits de l'homme tenait sa première session. Le Conseil avait été créé par l'Assemblée générale (AG)⁷ pour succéder à la Commission des droits de l'homme tant discréditée. Le Conseil est, comme la Commission, composé d'États Membres. La principale différence jusqu'ici est que le Conseil est un organe de l'AG alors que la Commission dépendait de l'ECOSOC. Nous verrons avec le temps si le Conseil est mieux à même de protéger les droits de l'homme que la Commission ne l'était.

À sa cinquième session (11 au 18 juin 2007), le Conseil s'est doté d'une nouvelle architecture institutionnelle qui reposera sur quatre piliers :

1. Un *mécanisme d'examen périodique universel* « du respect par chaque État de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme » en commençant par les membres du Conseil⁸;
2. Des *procédures spéciales*, telles qu'établies par la Commission mais avec des modifications, spécialement en ce qui concerne la durée des mandats;
3. Un *organe consultatif* composé de 18 experts, qui remplacera la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Le Conseil prendra une décision sur l'avenir des Groupes de travail sur les

⁶ 51st session of the UN Commission on the Status of Women, Interactive dialogue to evaluate progress in the implementation of the agreed conclusions on *The role of men and boys in achieving gender equality*, 2 March 2007, Moderator's Summary, para 3 & 16
http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw51/panel_summaries/Panel%20on%20Men%20and%20Boys%20SUMMARY%207%20March.pdf

⁷ Résolution A/RES/60/251, adoptée le 15 mars 2006

⁸ Idem, paragraphe opérationnel 5 e

populations autochtones et sur les Formes contemporaines d'esclavage ainsi que sur celui du Forum social lors de sa sixième session;

4. Une *procédure d'examen des plaintes* qui remplacera celle établie en 1970 par la résolution de l'ECOSOC 1503. Ce sera toujours un exercice confidentiel.

Le Règlement intérieur du Conseil prévoit qu'il se réunisse au moins dix semaines par année en trois sessions régulière ou plus. Ces sessions seront précédées par des réunions d'organisation. Le Conseil peut également tenir des sessions extraordinaires pour répondre à des situations urgentes. Certains groupes de travail se réuniront également entre les sessions. Les représentants de petites délégations se sont plaint que le programme de travail représentait une lourde charge pour eux de même que pour le Secrétariat.

La sixième session se tiendra à Genève du 10 au 28 septembre. Des membres du Comité de l'UFER y participeront. Le président du Conseil pour cette année sera l'Ambassadeur Doru Romulus Costea de Roumanie qui succède à l'Ambassadeur Luis Alfonso de Alba du Mexique.

❖ EN BREF

- *Paix et environnement*
 - On parle rarement de l'effet que peut avoir la détérioration de l'environnement sur l'éclatement ou la prolongation des conflits. Pourtant, selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, « il est peu probable que le Soudan connaisse une paix durable si la dégradation environnementale considérable, qui s'accélère rapidement, n'est pas enrayée au plus vite. »⁹ Une des causes est « le surpâturage en sol fragile par un cheptel dont les effectifs ont connu une augmentation spectaculaire, passant de près de 27 millions d'animaux à environ 135 millions aujourd'hui ». ¹⁰ La déforestation et la sécheresse font le reste.
- *De plus en plus de civils sans défense victimes des conflits*
 - Dans une intervention au Conseil de sécurité, John Homes, Secrétaire-général adjoint aux affaires humanitaires, a déclaré que l'on constate chaque jour que « les civils sont visés par la violence et les tirs dans des zones très peuplées lorsque les combattants n'essayent pas de distinguer les belligérants des civils. Des combattants se mélangent également à la population civile pour éviter les attaques. » ¹¹ Il a mis l'accent sur la

^{9 9} PNUE, Communiqué de presse du 22 juin, 2007, consulté le 24/6/2007
<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=512&ArticleID=5621&l=fr>

¹⁰ Idem

¹¹ Communiqué de presse de l'ONU du 22/6/07, consulté le 27/6/07

nécessité d'investir davantage dans la prévention des conflits, la médiation ainsi que pour des mesures destinées à prévenir la reprise des conflits.¹²

- *Nouvelles routes pour le trafic de drogues*
 - Bien que l'on constate des évolutions significatives et positives sur les marchés mondiaux de la drogue, selon le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), on note cependant un phénomène inquiétant. « L'Afrique est la cible des trafiquants de cocaïne qui viennent de l'ouest (Colombie) et des trafiquants d'héroïne qui viennent de l'est (Afghanistan) ... Il faut agir rapidement face à cette menace pour mettre un terme à la criminalité organisée, au blanchiment d'argent et à la corruption et empêcher que l'usage de drogues ne se répande et ne cause des ravages sur un continent déjà en proie à bien d'autres tragédies." ¹³

- *La peine de mort*
 - Le Rwanda est devenu, le 27 juillet dernier, le 88^e pays à abolir la peine de mort. Il y a encore 72 pays qui pratiquent ce châtiment cruel et dégradant, 25 autres qui, sans l'avoir abolie, n'ont plus exécuté personne depuis dix ans et 11 qui l'ont abolie pour les crimes de droits commun.¹⁴

- *Quelques documents intéressants*
 - *L'égalité au travail : relever les défis*, Conférence internationale du travail, 96^e session, 2007, Rapport I(B)
http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_082597/index.htm
 - *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous – 2007*, UNESCO, sous la direction de Nicholas Burnett, coll. L'éducation en devenir, 400 pages
http://publishing.unesco.org/details.aspx?Code_Livre=4537
 - *The Unfinished Story of Women and the United Nations*, par Hilka Pietilä, Janvier 2007, publié par le Service de liaison non-gouvernemental, UNCTAD/NGLS/2007/1 (En anglais seulement)
 - *Indigenous Women and the United Nations System, Good Practices and Lessons Learned*, Département des affaires économiques et sociales, New York, 2007 (En anglais seulement)

<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2007/CS9057.doc.htm>

¹² Idem

¹³ Communiqué de presse, ONUDD, 26 /6/07, consulté le 27/6/07

http://www.unodc.org/unodc/fr/press_release_2007-06-26.html

¹⁴ La peine de mort dans le monde, Site : <http://www.peinedemort.org/peinedemort.php>, consulté le 28/7/2007

COMMENT CONSTRUIRE LA PAIX

par Gaétane Gascon

Je désire partager avec vous ce que j'ai appris lors du dernier symposium qui s'est tenu à Ottawa, entre les 3 et 5 avril 2007. Mon but est de vous faire découvrir un peu plus la manière dont les questions de paix internationale se présentent au Canada et au Québec. Le symposium avait pour thème : « Faire la paix, une profession du 21^{ème} siècle ».

Le but du symposium était double: D'une part, appuyer les citoyens engagés dans la résolution non-violente des conflits et d'autre part, promouvoir la création d'un Département de paix par le gouvernement fédéral du Canada.

Plusieurs organisations de la société civile engagées dans des activités non-violentes étaient présentes, regroupant aussi bien des étudiants enthousiastes et des militants audacieux que des professionnels prudents et des anciens pleins de sagesse.

J'ai été frappée par les brillantes contributions de deux des principaux conférenciers : celle du Professeur Johan Galtung de Norvège et celle de l'ex-Ministre du gouvernement canadien, Flora Macdonald.

▪ **Johan Galtung**

Johan Galtung, né en 1930, est reconnu dans nos milieux comme le père de la recherche et de la formation sur les questions de paix. Il a beaucoup écrit. Depuis des dizaines d'années, il intervient dans des conflits internationaux. Il est le fondateur-directeur du réseau international l'Université « **Transcend** » www.transcend.org. Son but est de travailler à la transformation des conflits par des moyens pacifiques. Sa vision de la paix inclut la justice sociale et le rejet de toute « violence structurelle créée par le pouvoir étatique ». L'université « Transcend » offre aussi des cours par internet en plusieurs langues.

Johan Galtung critique le manichéisme anglo-américain qui divise le monde en deux, les bons d'un côté et les mauvais de l'autre. Comme plusieurs d'entre nous, il apprend des Bouddhistes, des Hindous, ainsi que des Autochtones. Les conflits sont complexes. Il y a plus que deux parties en présence dans une querelle, en conséquence, les intervenants non-violents ne sont pas des tiers neutres comme ils le prétendent souvent. Il leur importe de prendre conscience de leurs propres contradictions et de gérer adéquatement leur dynamique interne, tant au point de vue personnel que sociopolitique. Car il leur faut tout mettre en oeuvre pour éviter d'être parties prenantes du conflit en cause et jouer un rôle positif.

Les conflits sont présents dans tous les groupes humains. Le but est de les empêcher de dégénérer en violence. Les conflits sont le sel de la terre, ils ne se résolvent pas, ils se transforment, ils sont une invitation à imaginer quelque chose de nouveau. Transcender les conflits signifie construire des ponts au dessus de positions opposées. L'approche de Johan Galtung est constructive, concrète et créative.

- **Flora MacDonald**

Pour sa part, la Ministre MacDonald, "Flora" comme on l'appelle affectueusement, m'a encore une fois éblouie par la profondeur, la clarté et l'humour de sa présentation. Elle s'implique avec les Organisations non-gouvernementales en Afghanistan et visite souvent le pays. En particulier, elle met sa grande crédibilité au service des initiatives prises par des Afghans dont elle fait connaître les projets sur toutes les tribunes possibles. Les medias n'en font pas suffisamment état, les journalistes se limitant souvent aux nouvelles reliées à la guerre, car, pour des raisons de sécurité, on les décourage d'aller en dehors des zones contrôlées par les militaires.

Ici, au moment où grandit l'inquiétude concernant la militarisation croissante du Canada et la pertinence de l'implication de son armée en Afghanistan, il devient de plus en plus clair que la réponse offerte aux Afghans n'est pas adéquate. Comme praticienne de développement communautaire, je ne peux imaginer comment une approche militaire peut être efficace dans les activités de reconstruction de la société civile.

- **Quelques conclusions**

Je suis sortie de la conférence convaincue que nous devons et pouvons, comme citoyens et comme gouvernements du Canada et du Québec, intervenir d'une manière non violente en Afghanistan, ainsi qu'en Iraq, Iran et dans les situations de conflits sous différentes formes. Il faut appuyer les divers groupes présents au symposium qui offrent des alternatives originales à la construction de la paix et qui militent pour la formation d'un Département de paix à l'intérieur du gouvernement canadien. Un Département de paix à l'intérieur du Gouvernement canadien est un instrument nécessaire pour canaliser les ressources vers des initiatives non violentes de construction de la paix et coordonner la réponse de ce pays aux conflits internationaux.

Avec ses ressources diplomatiques, ses groupes de différentes origines culturelles et l'expérience de la société civile, il m'apparaît évident que la richesse spécifique du Canada pourrait être mise à profit d'une autre manière pour la construction de la paix.

Finalement, notons des ombres au tableau du symposium tenu à Ottawa. Souvent le langage trahissait le sentiment de supériorité de ceux qui pensent que nous pouvons apporter quelque chose aux régions en conflit, sans d'abord apprendre de ceux et celles qui travaillent et vivent dans ces régions. De plus il importe de reconnaître les limites de la société dominante nord-américaine à laquelle nous appartenons. Notre société contribue indirectement aux conflits internationaux, quand elle ne remet pas en question sa soif croissante de biens de consommation et d'énergie de toutes formes, et surtout le fait qu'elle voit la solution des conflits en termes militaires.

En particulier, j'ai regretté l'absence des organisations vouées à la paix des Premiers Peuples du Canada et celle des milieux francophones du Québec. Il y a encore beaucoup à faire pour identifier les lieux de collaboration entre les "solitudes" du Canada. Les enjeux aussi vitaux que ceux reliés à la paix internationale appellent au dépassement des divergences et la contribution de toutes les forces vives et l'originalité des différents groupes Canadiens.

DIVERSITE RELIGIEUSE ET FORMATION ANTI - DISCRIMINATOIRE.

Les 4 et 5 juin dernier, j'ai participé à un séminaire organisé par CEJI (Contribution juive à une Europe inclusive *c.a.d. ouverte à toute diversité*). Le séminaire se tenait entièrement en anglais, conduit par une membre américaine du Grail, Robin Sclafani, et une représentante de l'organisation juive CEJI, Judith Jordaky.

Le séminaire s'est donné des objectifs qui peuvent se résumer à « modifier les regards et comportements individuels et de groupes par rapport à la dimension religieuse des relations interculturelles ».

La démarche adoptée s'est voulue de participation interactive, c.à.d. qu'il n'y a eu aucun exposé/conférence; seuls quelques textes imprimés ont été proposés au travail de petits groupes (4x4 ou 3x5 personnes) qui changeaient chaque fois de composition.

Les participants, 16 d'origines variées: 10 femmes et 6 hommes, dont 9 résidant à Bruxelles, 1 à Liège, 4 en Hollande, 1 en Italie et 1 en Espagne. Parmi les 16, il y avait 11 occidentaux, 1 arabe et 2 moyen orientaux, 1 Chinois.

➤ **Quelques exemples de sujets de travaux proposés aux groupes :**

1. Les rites de passage, avec les étapes : séparation – transition – réincorporation.
 - Eléments et structure des rituels.
 - Expérience vécue de tels rites religieux ou laïcs et leur influence sur le développement de la personne
2. Se situer, sur une échelle allant de « accepte » à « refuse », par rapport à des affirmations telles que:
 - *Il est possible de développer de bons codes moraux sans religion;*
 - *Les institutions religieuses ont une responsabilité dans les conflits mondiaux;*
 - *Par rapport à l'égalité des genres (sexes) la religion a institutionnalisé l'oppression des femmes ;*
 - *Il est possible de réconcilier religion et science;*
 - *Les écrits religieux que je connais (bible, coran) sont principalement des légendes, de la mythologie ;*
3. Pour 10 mouvements/groupes religieux et philosophiques, établir le plan chronologique de leur création/apparition, et les fondateurs – prophète – penseur, relatifs à chacun, ainsi que:
 - Le livre saint ou les textes de référence
 - La principale fête
 - La croyance de base
 - Le symbole – image
 - Le lieu saint

- ✓ *Si vous voulez vous y exercer, il s'agit – par ordre alphabétique – de Bahá'í, Bouddhisme, Chrétienté, Hindouisme, Humanisme, Islam, Judaïsme, Laïcité, Paganisme, Sikh, Taoïsme.*

4. A partir de textes de la Presse (cités ci-dessous) trouver :

- le/les victimes,
 - le/les auteurs de méfaits
 - les intervenants
 - les témoins.
- Le Soir : *Deux écoles, deux conceptions* (sur le port du foulard), 31 mai 2007
 - The World Jewish Congress : *A Genève, les minorités religieuses s'unissent pour obtenir leurs propres cimetières*, 13 octobre 2006
 - Times : *Les croyances religieuses ne donnent pas droit à une discrimination des homosexuels (pour mariages, adoptions, etc.)*, 24 avril 2007

Ce travail en trois groupes a été suivi d'une analyse sur le type de littérature des médias : journaux, revues, radio, TV, etc. et sur la neutralité ou non des institutions de l'Etat par rapport à la religion.

L'ensemble était bien pensé et bien structuré de manière à permettre l'implication de chacun et à multiplier au maximum les interactions entre les participants.

Conclusions

J'estime que c'était pour moi un privilège d'avoir pu suivre ce séminaire, d'abord pour les personnes rencontrées et les échanges d'une riche variété, parfois essoufflants, il est vrai ! J'étais largement l'aînée : il y avait deux dames sans doute autour de la cinquantaine, tous les autres pouvaient être dans les 20-30 ans et peut-être deux messieurs proches de 40. Il est bon de re-réaliser que les façons de s'exprimer varient grandement avec les générations différentes. Et aussi l'anglais parlé rapidement et à voix plutôt basse ! Si la compréhension était bonne dans les petits groupes d'échange, dans les rassemblements généraux j'avais avantage à me taire pour mieux prêter l'oreille. En tâchant de communiquer ces quelques échos en français, je réalise combien les termes mais surtout la compréhension de certains faits culturels ou religieux peuvent être différents et difficilement comparables voir intraduisibles de l'anglais au français et vice versa.

A vrai dire, ce qui m'a le plus intéressée c'est ce groupe même avec les différences d'expressions, de cheminement de pensée, les associations d'idée, les réactions souvent si inattendues. Ce qui est merveilleux c'est que cette variété de personnes a pu être si complémentaire. Il n'y a eu aucune altercation, juste un peu d'impatience parfois à se faire comprendre. Cela m'a fait penser à un champ fleuri, en montagne par exemple, où tant de couleurs, de forme et taille de plantes différentes offrent une belle harmonie et où chaque couleur ou parfum met en valeur ses voisines.

Alphonsine Piérard

UN SÉRIEUX CAS DE DISCRIMINATION: LE SYSTÈME DES CASTES

Bijay Singh, qui a participé à la session de formation de Corée, en 2004, travaille en Orissa, en Inde, avec une organisation appelée « Solidarity for Developing Communities » (SFDC) (Solidarité pour le développement des communautés). Le but de cette organisation est de corriger les injustices que le système des castes a imposées aux Adivasis (peuples autochtones) et aux Dalits (intouchables) et de créer des conditions de vie paisibles au sein de la société indienne. Il nous a communiqué un document sur cette problématique, qu'il a élaboré dans le but d'arriver à une meilleure compréhension du système des castes, tant au sein de son organisation et que parmi leurs partenaires. J'ai essayé de résumer les principales idées de ce document en utilisant de larges extraits de celui-ci.

Raymonde Martineau

QU'EST CE QUE LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR LA CASTE?

La discrimination basée sur la caste est une stratification de la société fondée sur la naissance. C'est une tentative de justifier cette stratification sur la base d'une division du travail issue du hasard de la naissance – et non sur la base des compétences, aptitudes et de l'égalité des chances. C'était le premier système de réservation du travail introduit dans une société par lequel certaines professions/métiers sont assignés en permanence à un groupe particulier de personnes déterminé par la naissance.

CONSÉQUENCES PRATIQUES

L'exclusion sociale des Dalits et des Adivasis a des conséquences économiques, politiques, psychologiques et spirituelles énormes sur l'ensemble de la société indienne. On estime que 90 % des 267 millions de Dalits et 85 million d'Adivasis sont pauvres. Ces deux communautés sont les plus pauvres de l'Inde. Certains Dalits et Adivasis, spécialement parmi les jeunes, commencent à s'opposer à ce système d'oppression. Ceci amène des contre-réactions de la part des membres des castes supérieures qui occupent le haut de la hiérarchie dans tous les domaines de la vie. Ils essaient de mater toute résistance de la part des castes inférieures. En conséquence, il y a un durcissement de la position des castes supérieures qui perpétuent le système qui leur est profitable.

MANIFESTATIONS CONCRÈTES

Bien que l'intouchabilité ait été abolie par la Constitution indienne, elle est encore pratiquée de manière grossière ou subtile. Elle se manifeste dans toutes les sphères de la société, depuis les installations d'eau potable jusqu'à la répartition des places à l'école, le refus de manger ou boire la nourriture et les breuvages préparés par une personne d'une caste inférieure, un endroit à part pour se baigner dans un étang ou une rivière, l'impossibilité pour des personnes de castes différentes de se marier, le viol de femmes

de castes inférieures pour donner une leçon à cette communauté, etc. C'est profondément incrusté dans la psyché de la société toute entière.

ACTIONS DE SFDC POUR RÉDUIRE LA DISCRIMINATION DE CASTE

SFDC entreprend quatre types d'actions :

- *Éliminer l'intouchabilité :*
 - aider les Dalits et Adivasis à s'aimer tels qu'ils sont, à se respecter eux-mêmes, et à avoir confiance en eux pour pouvoir résister à ces pratiques.
 - Puisque l'intouchabilité au sein des communautés Dalits n'est pas moins répandue qu'entre les castes inférieures et supérieures, SFDC travaillera à éliminer ces pratiques de façon à ce que l'intouchabilité entre les castes inférieures et supérieures puisse également être éliminée.
- *Réduire les inégalités socio-économiques*
 - aider les communautés Dalits et Adivasis à rattraper les autres communautés et à accéder à l'égalité;
 - convaincre peu à peu les castes supérieures de laisser de l'espace aux castes inférieures de façon à ce qu'elles aient les mêmes chances.
- *Réduire les atrocités contre et entre les Dalits et Adivasis*
 - aider les Dalits et les Adivasis à croître comme communautés qui recherchent la paix de façon à résister à la violence et à la torture qui leur sont infligées. Dans ce but, SFDC organisera des formations sur les méthodes actives et non-violentes, fournira de l'assistance juridique et de l'aide aux victimes d'atrocités, etc.
- *Promouvoir la solidarité*
 - chercher des occasions pendant des périodes de crises et de malheurs affectant les castes supérieures pour proposer son aide;
 - encourager les castes inférieures et supérieures à lancer des invitations pour participer à des activités sociales et des cérémonies nationales.

EN CONCLUSION

Bijay met l'accent sur la transformation intérieure par la croissance spirituelle et la méditation. Il ne prône pas le changement de religions comme des communautés Dalits l'ont fait par le passé.

Il est convaincu que les communautés Dalits et Adivasis ont une résilience à nulle autre pareille. Si cette résilience est guidée de façon persistante avec la détermination de mettre fin à la discrimination fondée sur la caste, alors le système de castes prendra fin plus rapidement que ne le pensent les sceptiques.

POUR DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES, PRENDRE CONTACT AVEC :

SFDC, Hillpatna, Berhampur, Orissa, India, PIN-760 005

Email: sfdc bam@gmail.com, singh bijay@yahoo.com

NOUVELLES DES MEMBRES

❖ ENTREVUE AVEC VITAL BAMBANZE

Par Raymonde Martineau

Vital Bambanze, Batwa du Burundi, a participé au séminaire de formation organisé par UFER à Genève en 2000. En 1999, il avait créé une association appelée « Unissons-nous pour la promotion des Batwas ». Je l'ai rencontré lors de la dernière session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, à New-York, en mai dernier. Il était accompagné de Pacifique Mukumba du Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables (CAMV) du Congo (RDC).

Les Batwas forment avec les Bahutus et les Batutsis une des trois ethnies du Burundi. Ils constituent environ 1% de la population. Ils sont apparentés aux tribus pygmées et ont été parmi les premiers habitants des rives du Lac Kivu. Ils sont l'objet de discrimination.¹⁵

R.M. Vous êtes, depuis quelques années, très actif, comme représentant de l'organisation *Unissons-nous pour la promotion des Batwa*, dans les instances internationales s'occupant des questions autochtones. Parlez-nous d'abord de votre organisation.

V.B. Elle fut créée en 1999. Depuis 2003, elle est juridiquement reconnue au Burundi. Nous faisons des plaidoyers en faveur du droit à la terre, de l'éducation, de la promotion culturelle, etc. Nous travaillons aussi à mettre sur pied des activités génératrices de revenus pour les Batwas et organisons des formations pour les leaders.

R.M. Comment financez-vous vos activités?

V.B. Nous recevons des fonds d'ONG telles que Trocaire (Irlande), ICCO (Pays-Bas), Minority Rights Group, USAID et d'autres ainsi que de la Banque mondiale.

R.M. Comment êtes-vous arrivé à vous impliquer au niveau international?

V.B. Ma participation au séminaire UFER de 2000 a été mon premier contact avec le monde international. C'est grâce à C.M. Eya Nchama, qui travaillait, à cette époque, pour le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Burundi, que j'ai eu cette possibilité. C'était la première fois que je quittais mon pays. C'est lui qui m'a aidé à obtenir mon premier passeport.

R.M. Que vous a apporté ce séminaire?

¹⁵ Voir *Les Pygmées Batwa de la région des Grands Lacs*, Rapport de Minority Rights Group International, Londres, avril 2001

<http://www.minorityrights.org/admin/Download/pdf/Batwa%20french%20Report.pdf.pdf>

V.B. Il m'a permis de me familiariser avec le fonctionnement du système des Nations Unies. J'ai beaucoup appris à travers les exposés et les visites à l'ONU.

R.M. Comment avez-vous utilisé ce que vous avez appris à ce séminaire?

V.B. Lors de mon séjour à Genève, j'ai pris contact avec le secrétariat du Groupe de travail sur les populations autochtones pour m'informer comment je pourrais promouvoir la cause des Batwas dans cette instance. J'ai appris l'existence d'un Fonds pour faciliter la participation de délégués autochtones. J'ai présenté une demande et, l'année suivante, je participais aux travaux du Groupe de travail au nom de l'association *Unissons-nous pour la promotion des Batwas*.

R.M. Vous avez depuis participé à plusieurs autres instances s'occupant de questions autochtones. Comment avez-vous acquis vos connaissances dans ce domaine?

V.B. J'ai pu faire un stage de cinq mois au Haut Commissariat pour les droits de l'homme à Genève, ce qui m'a permis de mieux comprendre comment fonctionnent tous ces organismes et mécanismes. Par la suite, j'ai participé aux travaux du Groupe de travail sur le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones, à des réunions de l'OMS, de l'UNESCO, de l'OMPI, de la Banque mondiale et de l'UNICEF.

R.M. Voyez-vous des résultats positifs de votre action?

V.B. Oui, depuis quelques années, des terres ont été distribuées aux Batwas, il y a aussi une plus grande sensibilisation pour l'éducation des enfants. On a réussi à faire inscrire dans la Constitution la participation des Batwa dans le Sénat et à l'Assemblée nationale (3 dans chaque instance). Je suis moi-même membre de la Commission nationale des terres et autres biens.

R.M. Participez-vous à des réseaux régionaux et internationaux?

V.B. Oui, nous travaillons avec des organisations poursuivant les mêmes buts entre autres au Rwanda, en Ouganda et au CONGO, dont celle représentée ici par Pacifique Mukumba (*Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables (CAMV) du Congo (RDC)*). Nous faisons également partie, au plan régional, du *Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC)*. Nous collaborons avec plusieurs organisations internationales de peuples autochtones ou travaillant pour les autochtones, entre autres le *DOCIP (Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples Autochtones)* basé à Genève. Ce Centre prendra un/une stagiaire de notre organisation afin de le/la former en vue de la mise sur pied d'une documentation sur les Batwas au sein de notre organisation.

R.M. En terminant, quelle contribution pourrait apporter UFER à vos efforts?

V.B. & P.M. Ce dont nous avons besoin, c'est de formation pour le renforcement des capacités des membres de nos associations, tant sur le plan national et régional qu'international. Ces formations qui pourraient se faire sur place à l'intention de militants des pays de la région des Grands Lacs. Nous serions prêts à constituer un comité d'organisation pour travailler avec les responsables d'UFER. Un thème qui nous tient à cœur est celui du racisme au XXI^e siècle : ses causes, ses manifestations, les moyens de le combattre, etc.

❖ EN BREF

Gaëtane Gascon, formatrice à la session de formation de Corée en 2004, nous envoie quelques réflexions sur sa vie actuelle. « Je suis arrivée au stade où *l'être* a plus d'importance que *l'agir*, et je suis en train de devenir une Aînée. Dans les milieux autochtones ainsi que chez les Africains, le titre d'Aîné connote le respect. Cet honneur comporte aussi la responsabilité d'écouter les autres générations et de transmettre l'héritage reçu.

C'est la raison pour laquelle je continue à m'impliquer dans les questions de paix désirant utiliser mes compétences acquises dans mes études récentes en Maîtrise en Étude des conflits des Université Saint-Paul et Ottawa.

Aussi pour le moment, je m'engage dans des activités de formation, de recherche et de réseautage. J'appuie UFER et je collabore avec l'Institut canadien de résolution des conflits pour son projet d'implantation au Québec. www.cicr-icrc.ca

J'ai été invitée à faire partie du Comité de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec qui traite des rapports interculturels et interreligieux ainsi que des questions autochtones. Ce comité est composé d'hommes et de femmes connus pour leur pensée et leur pratique sur ces sujets ».

Rita Ayoub, qui a participé à la formation UFER à Genève en 2000, est coordonnatrice d'un programme de formation en dialogue interreligieux à l'Institut Islamo-Chrétien de l'Université St-Joseph à Beyrouth. Le 24 juin dernier, une équipe de l'émission « Le Jour du Seigneur », de France 2, s'est rendue à Beyrouth pour faire un reportage sur l'état des relations islamo-chrétiennes. Une partie de ce reportage s'est déroulé pendant une session de formation dirigée par Rita.

Marielle Peltier, qui a regardé cette émission, nous dit « qu'en très peu de temps, elle met bien en évidence, les tensions, les enjeux, les questions, la difficulté de vivre et le courage des Libanais et aussi ce rôle prophétique du Liban, plus important que jamais dans le contexte régional et mondial actuel. » Lorsqu'interviewée, Rita a insisté sur la nécessité de bien distinguer les deux niveaux de tensions et de dialogue : le niveau de la profondeur et le niveau politique. Pour elle, le dialogue et l'ouverture sont constitutives de la religion.

Si vous voulez voir et entendre l'émission, allez sur le site : http://www.jds.tv/html/main_frame.php?page_frame=visualiser&id_video=362. (Rita intervient dans la quatrième partie).

Suk-In Yoon, Christina, qui a participé à la session de formation en Corée en 2004, a été nommée Directrice du Centre de bénévoles de Caritas créé à Séoul en 2005. Caritas est l'organe officiel de l'Archidiocèse pour tout ce qui concerne l'assistance humanitaire, l'aide sociale et le développement. Suk-In a acquis une expérience considérable dans ce domaine au cours de sa longue carrière avec la Croix-Rouge coréenne.

Son principal rôle maintenant est de répartir les volontaires dans les hôpitaux, les résidences pour personnes âgées ou handicapés, les centres de services communautaires, etc. Depuis son entrée en fonction, elle a développé des programmes de formation pour les formateurs et familiarisé les leaders avec des systèmes de gestion modernes. Elle espère étendre cette formation aux volontaires travaillant au niveau paroissial.

Le Centre de Bénévolat développe également un programme de partenariat avec des entreprises privées, telles que des banques et des commerces. Elles assument, par le bénévolat, une responsabilité sociale et aident au financement des activités.

Paul Beersmans, membre du Comité d'UFER, a effectué un autre voyage d'études dans l'État du Jammu et Cachemire du 24 janvier au 16 février 2007, afin de se mettre au courant des derniers événements dans la région. Cette fois-ci il s'est concentré sur la province du Jammu.

Dans ses conclusions, il a constaté que « les relations entre l'Inde et le Pakistan s'améliorent et qu'il n'y a pas d'impasse mais le processus est lent » Comme dans des rapports précédents, il met l'accent sur la nécessité d'un dialogue à trois niveaux : bilatéral, national et interne ». « Les Kashmiris souhaitent, dans leur grande majorité, revenir aux activités civiles, sociales et de développement économiques normales, dit-il. »

Il nous rappelle qu'il y a dans ces régions une grande diversité de cultures, traditions, langues et religions. Il s'est montré particulièrement préoccupé par le sort des Pandits du Cachemire, dont un grand nombre vivent encore dans des camps dans des conditions misérables sans espoir de revenir dans leur pays. Les Pandits du Cachemire (ou Pundits) sont des descendants de prêtres Hindous et ont été parmi les premiers habitants de la Vallée du Cachemire. Ils y ont vécu plus de 5000 ans. Ils ont été forcés de quitter la Vallée par des extrémistes islamiques.¹⁶

Le rapport complet se trouve sur le site: <http://www.basjak.org/doc/jkin071rap.doc>

Paul entreprendra un autre voyage cet été, cette fois-ci il visitera la Vallée du Cachemire et le Ladakh.

C.M. Eya Nchama, membre du Comité de l'UFER, originaire de Guinée Équatoriale et ardent promoteur des langues africaines, a attiré notre attention sur le site de la langue Fang, sa langue maternelle : <http://www.monefang.com>

C'est une initiative intéressante. Si certains de nos lecteurs connaissent l'existence de sites semblables sur d'autres langues, envoyez-nous les informations.

¹⁶ K.P.S. Gill, *The Kashmiri Pandits: An Ethnic Cleansing the World Forgot*, in Freedom from fear, occasional writings on Terrorism and Governance , <http://www.satp.org/satporgtp/kpsgill/2003/chapter9.htm>, consulted on 2 July, 2007